

Révolution dans les affaires militaires (I)

Lt (R) Paul SCIMAR

Ce texte est extrait du rapport spécial sur *Les technologies naissantes et leur impact sur le contrôle des armements et la non-prolifération* de la commission *Sciences & Technologies* de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN [AU 223 STC (01) 9], oct. 2001.

La décennie écoulée a été témoin de progrès impressionnants dans les technologies de l'armement en premier lieu aux États-Unis mais également de manière croissante dans d'autres parties du monde, en particulier en Europe occidentale. Une attention particulière a été apportée au développement de ces technologies, à leur déploiement et à leurs applications possibles sur le champ de bataille.

Certaines de ces technologies naissantes semblent ne relever que de romans de science-fiction – robots miniatures, nanotechnologies, armes non létales, bombes puantes, superadhésifs, sprays au poivre. Ces technologies hautement sophistiquées aux allures futuristes sont cependant déjà utilisées dans certaines régions ou sont considérées comme une option viable par certains cabinets de planification de ministères de la Défense, sans parler de certains services de police.

Nouveaux problèmes rencontrés

Nul n'ignore que la qualité et la quantité des interventions dans des situations conflictuelles et post-conflictuelles ont changé dans l'environnement de l'après-Guerre froide. L'une des préoccupations majeures des ministères des Affaires étrangères reflète le désir des états de limiter le nombre de pertes qu'occasionne toute intervention, pour ne pas se priver instantanément du support de l'opinion publique.

Parallèlement, la dimension civile de ces conflits – la nécessité de protéger de vastes mouvements de populations de réfugiés et d'éviter des pertes civiles, comme au Kosovo, ou la nécessité de contrôler des populations, comme on a pu le voir lors du sommet du G8 à Gênes – pose de nouveaux problèmes aux planificateurs des opérations. Parmi les questions qui reviennent le plus régulièrement : comment mener une opération militaire de manière à limiter le nombre de pertes civiles ? Comment contrôler des populations de manière à limiter le nombre de blessés ? De ces dilemmes émerge une sorte de paradoxe, à savoir un désir de limiter les pertes alors que les nouvelles technologies employées soulèvent des questions quant à leur légalité au regard du droit international, compte tenu des effets potentiellement dévastateurs qu'elles peuvent avoir.

Les nouvelles technologies offrent un autre ensemble d'options pour résoudre le type de problèmes auxquels les gouvernements sont actuellement confrontés. Et comme la nature même des opérations a changé, l'on observe une formidable convergence entre les technologies utilisées par les militaires et celles employées par la police.

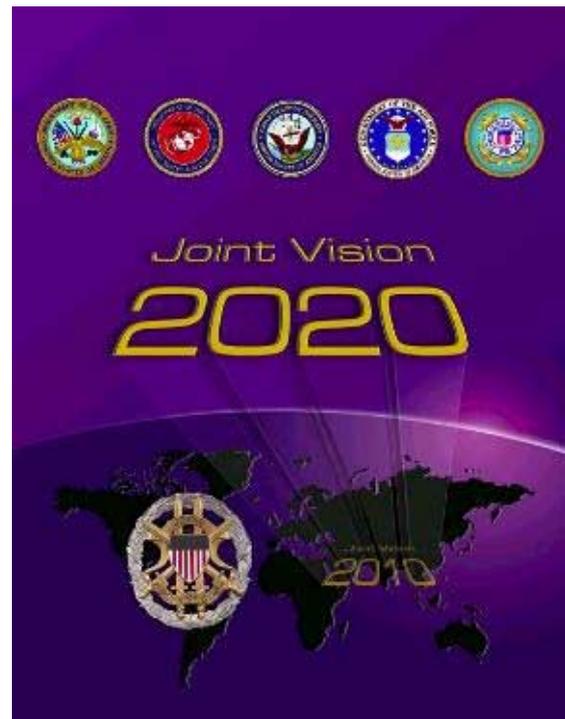
Révolution des stratégies

Le bond en avant dans la technologie des armements est souvent perçu comme devant mener à une révolution dans les affaires militaires. Celle-ci peut être décrite comme un "changement majeur dans la nature de la guerre causé par l'application innovatrice des nouvelles technologies couplée avec des changements fondamentaux dans les concepts de doctrine militaire d'un point de vue opérationnel et structurel et qui modifie de fond en comble la nature et la conduite des opérations militaires."

Il y eut de semblables révolutions par le passé. Parmi les plus fréquemment citées figurent l'invention de la poudre à canon, le développement du moteur à vapeur, le sous-marin, le moteur à combustion interne, l'avion et la bombe atomique. Ces technologies ne constituent pas à elles seules une révolution mais leur application à la conduite de la guerre et les innovations qu'elles ont entraînées ont constitué, à l'opposé d'une évolution, une révolution dans les affaires militaires. Deux critères doivent être remplis pour que l'on ait affaire à une telle révolution : tout d'abord, la présence d'une technologie moderne, ensuite l'innovation dans son application doit entraîner des changements dans la conduite même de la guerre.

Organisation future

Les adeptes de l'actuelle révolution estiment que le développement de la technologie de l'information et l'adhésion à une doctrine militaire commune et combinée (conçue pour renforcer au maximum les avantages offerts par les technologies disponibles) sont les éléments moteurs animant l'actuelle révolution. L'élaboration de nouveaux concepts opérationnels est particulièrement significative. Les États-Unis sont des précurseurs de ce développement lorsqu'ils publient en 1996 puis en 2000 un document intitulé *Joint Vision 2020*. Ce document met en avant deux concepts clés se référant à la conduite de la guerre par les forces armées des États-Unis au cours du XXI^e siècle : l'importance de la supériorité technologique et le recours renforcé à des opérations conjointes.



L'existence d'un fossé en termes de capacités ou de technologies entre les États-Unis et ses Alliés européens a été bien illustrée. Le fossé technologique se réfère à la disparité entre l'application par les États-Unis de technologies militaires de pointe telles que les technologies furtives, les munitions guidées de précision à longue portée et les avions de combat non habités et l'adoption plus lente par les Alliés européens des nouvelles technologies. L'existence de ce fossé semblerait automatiquement signifier que les États-Unis prendront la tête de tous les développements de ces nouvelles technologies.

Toutefois, suite à la convergence évoquée plus haut entre les technologies utilisées par les militaires et par la police, il n'est pas exclu que des développements nationaux dans certains pays européens influencent les technologies employées pour des opérations militaires à l'étranger, ce qui pourrait en fin de compte influencer les choix faits, par exemple, dans le cadre de futures opérations militaires décidées par l'Union européenne sous la houlette de sa Force de réaction rapide telle qu'elle est planifiée. Alors que le développement de technologies aussi sophistiquées que les nanotechnologies par exemple exige des budgets de recherche colossaux, certains des nouveaux outils en développement aujourd'hui sont relativement peu coûteux. Actuellement, les États-Unis dirigent incontestablement la révolution qui influence les technologies utilisées dans les affaires militaires, mais il n'en demeure pas moins que certaines technologies nouvelles pourraient offrir aux Alliés européens l'occasion de prendre la tête du développement de certains types d'armements. Les Européens doivent donc faire preuve d'une plus grande créativité dans leur réflexion à propos des conséquences potentielles du fossé des capacités sur le développement technologique.

Nous décrivons, dans un prochain article, les technologies évoquées ci-avant et plus particulièrement les *armes non létales*. Nous les examinerons sous l'angle de leur développement mais nous aborderons également les questions juridiques qui se posent suite à leur utilisation.